

La PRÉSIDENTE: Je crois que M. Lerner a voulu remuer notre âme plutôt que de nous faire plaisir.

L'hon. M. ROEBUCK: Monsieur Lerner, vos déclarations paraîtront dans les journaux et atteindront sans doute les dirigeants du pays. Le Comité prend exactement l'attitude que vous préconisez. Nous avons essayé d'être à la fois prudents et généreux sur la question de l'immigration. Nous avons recommandé la venue d'enfants et des restrictions moins rigides en ce qui concerne les parents. Dans notre rapport de l'an dernier, nous sommes même allés jusqu'à recommander l'entrée au pays d'amis de Canadiens qui s'en rendraient garants. C'est en grande partie grâce à l'initiative du Comité que les restrictions sont aujourd'hui moins sévères. Il existe peut-être un certain nombre de raisons qui empêchent d'atténuer davantage les restrictions, mais il existe, à mon avis, une raison primordiale, c'est que nous avons environ 20,000 demandes. Nous avons informé les autorités d'outre-mer que nous avons approuvé l'entrée de quelque 15,000 parents de citoyens canadiens, mais jusqu'à ce jour un très faible pourcentage d'entre eux sont arrivés, faute de moyens de transport et faute d'une organisation en Europe qui localiserait ces gens et leur permettrait de se préparer à venir. Dès qu'on en aura fini avec le classement actuel, c'est-à-dire avec le classement des plus proches parents, nous allons insister, dans la mesure de nos moyens, pour qu'on laisse entrer d'autres parents qui sont actuellement exclus. Evidemment, la première chose qui s'impose est de faire venir les proches parents, et plus tard d'étudier le cas des parents plus éloignés et ensuite des amis.

Nous avons protesté, jusqu'à ce jour non pas tant au nom du Comité, mais je ne serais pas surpris que nous protestions aussi au nom du Comité,—contre la priorité accordée actuellement aux ouvriers d'industrie sur les parents. Je crois savoir qu'on fait venir un très grand nombre de cheminots. Je vois très bien ce qui se passe. Les autorités peuvent se rendre dans un camp, appeler tous les hommes aux reins forts, les fourrer dans un fourgon à bestiaux et les expédier vers un port de mer, puis les mettre à bord et les amener ici, tandis qu'il faut beaucoup plus de temps et de peine pour amener des individus désignés qui se trouvent à avoir des parents ici. Ainsi une catégorie évince l'autre. Nous avons protesté contre cette pratique et avons demandé au ministre de la modifier. Là-dessus, nous sommes avec vous, de cœur et d'âme.

L'hon. M. MURDOCK: Le monsieur distingué qui nous a parlé n'obtiendra rien de ses propositions. Voici une lettre en date du 23 septembre 1947 que j'ai moi-même écrite à deux ministres importants du cabinet et à quelques autres:

Hier soir, une demoiselle Cowan, de Grande-Bretagne, se trouvait à Ottawa où elle était l'invitée d'honneur à une réception offerte par trente-cinq ou quarante représentantes de l'élément féminin d'Ottawa. Mlle Cowan rentre d'une réunion féminine mondiale à Philadelphie. Mlle Cowan a déclaré aux dames qu'au cours des deux dernières années elle était allée en Allemagne deux ou trois fois. Elle a dit aux dames que l'une des choses les plus douloureuses dont elle a été témoin en Allemagne a été de voir le nombre de garçonnets sans père, ni mère, ni foyer, qui errent en groupes et tentent de subsister. Etant donné que nous avons ici, au Canada, quelques centaines de milliers de gens de même race qui comptent parmi nos meilleurs citoyens, amis de l'ordre et pleins de ressources, je me demande si vous et d'autres ne voudriez pas tenter de faire venir d'Allemagne au Canada plusieurs de ces jeunes gens dont Mlle Cowan a parlé devant les dames, hier soir, en vue de leur trouver un foyer d'adoption ou de les confier à la surveillance de diverses familles canadiennes. Il me semble que le Canada pourrait très facilement absorber quelques centaines et même quelques milliers de ces adolescents qui deviendraient des valeurs pour le Canada dans les années à venir.

M. LERNER: Bravo, bravo, monsieur!

L'hon. M. MURDOCK: Cette lettre a été écrite le 17 septembre dernier, et jusqu'à ce jour je n'ai reçu aucune réponse des ministres qui l'ont reçue. Rien n'a été accompli, et rien ne se fera.

M. LERNER: S'il m'est permis d'exprimer mon avis, madame la présidente